

Secteur des Droits Humains

Déclaration du Secteur des Droits Humains

Le Secteur des Droits Humains, réuni en séance de travail, en date du jeudi 26 novembre 2015 au local de la **POHDH**, en vue d'analyser la conduite du processus électoral par le **CEP**; au regard des valeurs et principes immuables qui transcendent les institutions membres du dit secteur et sous-tendent les droits de la personne, se sent dans l'obligation d'exprimer ses préoccupations.

Compte tenu de l'analyse minutieuse du contexte électoral, de la crise post-électorale qui se dessine et la représentation du secteur au sein du Conseil Électoral Provisoire (**CEP**), le secteur juge opportun de se positionner :

- 1 Vu le refus systématique du **CEP** face à toutes les demandes de la grande majorité des organisations de la société civile ayant observé les élections pour une évaluation du processus ;
- 2 Vu la vérification ordonnée par le **BCEN**, suite à la contestation de deux partis politiques, les 21 et 22 novembre dernier, qui confirme pour la nation haïtienne et le monde entier que le scrutin du 25 Octobre 2015 a été entaché de vastes fraudes électorales. Dans un échantillon de 78 procès verbaux tirés au hasard, 100% ont eu des irrégularités graves dont 36 d'entre eux soit 46% ont eu des fraudes avérées ;
- 3 Vu l'entêtement du **CEP** à continuer avec le processus en proclamant les résultats définitifs des élections malgré les fraudes et les irrégularités constatées et révélées;
- 4 Vu la tendance avouée du pouvoir politique en place à contrôler les Institutions vitales de la société notamment la Justice et la Police ; à utiliser toutes ressources de l'Etat au profit de ses candidats ;
- 5 Vu les dérives amorcées contraires aux principes démocratiques et susceptibles de nous conduire vers une concentration de pouvoir qui débouchera sans nul doute sur un régime autoritaire et totalitaire :
 - a. l'initiative du pouvoir à établir des groupes armés parallèles à la Police Nationale d'Haïti (**PNH**) face aux manifestants pacifiques réclamant le respect de leur vote.
 - b. La décision de la Présidence à augmenter les privilèges pour les anciens dirigeants de l'Etat au mépris de la misère grimpante dans la société ;

- c. les initiatives de la Présidence à monter une force armée sans aucun débat national, à un moment où le Pouvoir Législatif n'existe pas ;
 - d. Le non respect de l'engagement pris par l'exécutif à ne publier qu'un seul décret relatif à l'organisation des élections ;
- 6 Vu l'incapacité des autorités à faire face aux graves problèmes socio-économiques nationaux, nous conduisant ainsi à un niveau où il faut au moins cinquante huit (58) gourdes pour un dollar américain ;

Le Secteur des Droits humains, considérant l'éthique caractérisant son essence propre :

- Affirme que ces attitudes du **CEP** sont de nature à plonger le pays dans une crise sans issue qui aura de toute évidence des conséquences très graves sur l'avenir du pays.
- Rappelle que les droits civils et politiques de la population sont des droits fondamentaux de la personne humaine qui doivent être protégés.
- Constate que les résultats de ces élections entachés de fraudes avérées prouvent que le vote de la population n'est pas respecté.
- Constate que le choix des dirigeants et les changements du personnel politique tendent à devenir une prérogative exclusive du pouvoir exécutif et non pas du principe universel des scrutins libres.
- Constate que le **CEP** mène un jeu anti démocratique et ne respecte pas le décret électoral. Ainsi donc, il est clair pour tout le monde que ce Conseil Electoral Provisoire, loin d'être indépendant, impartial, transparent, est un violateur des droits du peuple haïtien.

Fort de ces constats, nous les **Organisations signataires** de la présente, affirmons que ce **CEP** a perdu toute crédibilité et s'est montré incapable de réaliser des élections libres et démocratiques, et que persister dans cette dynamique ne pourrait contribuer qu'à conduire le pays tout droit vers un pouvoir répressif totalitaire et arbitraire qui fragilisera beaucoup plus la situation des droits humains en Haïti.

Ainsi, Le secteur des droits humains, toujours au côté du peuple haïtien dans la défense de ses droits et libertés fondamentaux, des acquis démocratiques, dans les bons comme dans les moments difficiles, ne peut pas se faire complice de ce projet qui est contre les intérêts supérieurs de la nation.

Voilà pourquoi, par cette présente, le **Secteur des Droits Humains** se désolidarise avec la manière dont le **CEP** voudrait avancer avec le processus électoral, au mépris des droits humains.

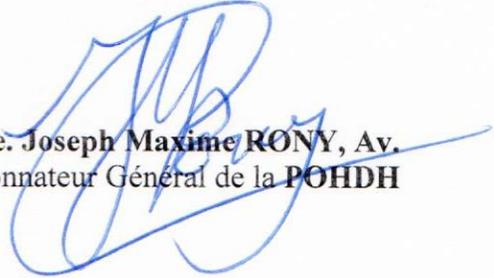
Face à ce grand danger qui plane sur la nation, nous Les **Organisations Signataires** de la présente ;

1 - Demandons à chaque citoyen et citoyenne soucieux de l'avenir du pays à ouvrir grand les yeux et à veiller à ce que les Droits de la personne soient scrupuleusement respectés.

2- Invitons que les forces saines et vives de la société à s'asseoir ensemble pour définir quelle meilleure solution pour un demain plus serein du pays si menacé.

Fait à Port-au-Prince, le 26 Novembre 2015

Pour authentification :


Me. Joseph Maxime RONY, Av.
Coordonnateur Général de la **POHDH**

Suivent les signatures:

Cood. Plate-forme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains (POHDH) / Programme pour une Alternative Justice (PAJ) -- RONY Joseph Maxime

Commission Episcopale Justice et Paix (CE-JILAP) -- Jocelyne COLAS NOEL --

Plate-forme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains (POHDH) / Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) -- Vilès ALIZAR

Centre de Recherches et de Formation Économique Sociale et Culturelle (CRESFED) -- Katia BONTÉ

Sant Karl Lévèque (SKL) — Gardy MAISSONNEUVE

Programme pour une Alternative de Justice (PAJ) -- Freud JEAN

Plate-forme des Organisations Haïtiennes des Droits Humains (POHDH) -- PIERVILUS Alermy

Institut Mobil d'éducation démocratique (IMED) – Kettly JULIEN

Centre d'Analyse et de Recherche en Droits de l'Homme (CARDH) -- Me. Gédéon JEAN

Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés (GARR) --- Philippe JEAN-THOMAS

Défenseurs sans Frontières des Droits Humains (DESAFRODH) — Me. Nancy VIGNE

KOURAJ — Charlot JEUDY

GIDH--BIEN-AIME Stéphora